

# LES CHANTIERS DU DÉPARTEMENT

## COMBE D'ARC

### RD 290 - TRAVAUX HIVER 2017/2018

Madame, Monsieur

Il y a deux ans, le projet de réhabilitation paysagère de la Combe d'Arc débutait dans le cadre d'une Opération Grand Site. Depuis, la vue sur le Pont d'Arc a été restaurée, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est quasiment finalisé, l'aménagement d'une aire d'accueil et de stationnement en dehors du cœur du site sur l'emplacement de l'ancien camping Tourne s'est achevée en juin 2017 et cet espace est en service depuis.

Aujourd'hui, le Département va conduire en maîtrise d'ouvrage deux nouveaux chantiers.

L'un en aval, pour remodeler le secteur de la plage amont, l'autre pour poursuivre la liaison piétonne depuis le parking ouvert cet été.

Cette nouvelle phase de travaux s'inscrit dans un vaste programme d'aménagement co-financé par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes et associant les collectivités locales (communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et commune de Vallon Pont d'Arc) ainsi que le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche qui coordonne les interventions sur site. Elle devrait s'achever en 2020.

Je suis conscient que pour vous habitants de Vallon Pont d'Arc et des alentours, ce projet qui permettra de faire de la Combe d'Arc l'un des Grands Sites de France (41 à ce jour), est parfois contraignant. La phase qui débute et qui se poursuivra jusqu'à Pâques, va limiter vos déplacements sur le secteur et engendrer de la gêne au quotidien. Vous pourrez suivre l'évolution du chantier sur le site dédié à l'opération [www.grandsite-combedarc-ardeche.fr](http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr) et aussi sur place depuis l'observatoire que le Département va aménager pour conserver la vue sur le Pont d'Arc et les travaux sur la plage amont.

Je tenais à vous informer personnellement de l'avancement du projet et de ses conséquences pour vos déplacements. Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre patience pour les perturbations et vous donne rendez-vous aux alentours de Pâques pour découvrir les nouveaux aménagements réalisés.

Bien cordialement.

LAURENT UGHETTO,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'ARDÈCHE



#### INFOS CHANTIER

#### OPÉRATION GRAND SITE PHASE 2

**Durée : décembre 2017  
à fin mars 2018**

**Liaison piétonne** (parking Pont d'Arc  
belvédère - cœur de site)

**Coût : 1 162 000 €**

Etat 13,3 %

Région Auvergne-Rhône-Alpes : 45,8 %

Département de l'Ardèche : 40,9 %

**Plage amont** (remodelage et  
construction d'un bâtiment de toilettes)

**Coût : 2 173 000 €**

Etat 10,8 %

Région Auvergne-Rhône-Alpes : 31 %

Département de l'Ardèche : 58,2 %

**PERTURBATIONS ENGENDRÉES  
(voir au dos)**





## LES TRAVAUX

**Sur le secteur plage amont**, espace compris entre la route départementale et le haut de la plage, le programme Grand site définit plusieurs grands objectifs : proposer un remodelage du site pour retrouver un profil plus naturel avec gestion de la ripisylve et la remise en culture agricole ; maîtriser la fréquentation en réorganisant les cheminements piétons, proposant des arrêts navettes et traversées de route sécurisés, des toilettes et une surveillance de baignade ; enfin, donner du sens à la visite en offrant des parcours diversifiés de découverte du site et des éléments d'interprétation.

**Sur la liaison piétonne**, l'objectif est de prolonger la liaison piétonne sécurisée le long de la route, entre le nouveau parking et le cœur de site, et en créant des fenêtres paysagères pour retrouver des vues sur l'Ardèche. Cela nécessite la création de trois passages en encorbellement et l'intégration du belvédère historique dans la promenade. Le cheminement piéton global entre l'amont et l'aval du Pont d'Arc sera réalisé dans une phase ultérieure.



## PERTURBATIONS ENGENDRÉES

### RD 290 - circulation entre parking de l'auberge et parking Pont d'Arc belvédère

du 04/12/2017 au 30/03/2018 - circulation alternée  
interdiction aux plus de 3,5 T  
du 02/01 au 03/03 - fermeture complète de 8h30 à 17h00

### Site accès piéton

Le site de la Combe d'Arc est interdit aux piétons sur toute la durée du chantier. Le Département installe un observatoire et des panneaux d'information au-dessus de la plage amont offrant une vue sur le Pont d'Arc et le chantier en cours.

